LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

BUREAU DIRECTEUR
27 août 2024 – Le Pradet / Visioconférence – 14h30

Participants :									
Participants :		***Membres élus***							
Sébastien Rizza	P	Jean-Christophe Bouisset	E	Michel Grillo	E	David Lelievre	A	Jean-Paul Lemaire	E
Marie-Pierre Ayglon	P	Marie-Pierre Dantin	A	Jean-Marie Martinez	A	Henri Mondino	A	Marcel Monserié	A
Jean-Michel Lardon	P	José Gadea	V	Christian Rodrigo	V	Pierre Taindjis	E	Jean-Paul Volpe	V
Mireille Bigaré	A	Jacqueline Greuet	V	Maurice Duny	E	Frédéric Vaudo	P		

Assistent :									
Mireille Dorey	P			Alain Gueit	P	Pierre Leroy	V	Patrick Beziat	V

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visioconférence

COMMUNICATION GENERALE

Le Président Sébastien Rizza souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Nous sommes informés du décès de Monsieur René Hourquet, ce jour.

Hier, nous avons accompagné Marc DRIGEARD vers sa dernière demeure.

Point Administratif

- Validation Bureau du 28/5/24

VOTE : Êtes-vous favorable pour entériner le PV du BD du 28 mai 2024 ?

Contre : 0 **Abstention : 0** **Pour : Unanimité**

Le PV du BD du 28 mai 2024 est entériné

- AGE : Date arrêté des effectifs

Communication du SG de la FFR en date du 29/07/24
* Au 30 juin de l'année civile précédant celle au cours de laquelle se tient, à échéance normale, l'Assemblée Générale élective pour la désignation des membres du Comité Directeur. » [Nous soulignons]

Dans le cas des élections 2024 et au regard du texte directement ci-dessus débutant par un astérisque, le nombre de membre élus du Comité Directeur de la Ligue régionale est déterminé en fonction du nombre de licencié(e)s au sein de l'ensemble des clubs rattachés à ladite ligue à la date du 30 juin 2023, puisque 2023 est l'année civile précédant celle (2024) au cours de laquelle se tiendra, à échéance normale, l'Assemblée Générale élective pour la désignation des membres du Comité Directeur.

- Effectifs Ligue Sud au 30/05/2023 : 23043 licenciés

VOTE : Êtes-vous favorable à la validation du nombre de licenciés Ligue Sud au 30/06/2023 ?

Contre : 0 **Abstention : 0** **Pour : Unanimité**

Le nombre de licenciés Ligue Sud au 30/05/2024 est validé

- Point club : RCHCC
 Etat de la situation du club :
 - 6 août 2024 : notification d'un jugement statuant sur l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire
 - Juridiquement parlant, cela entrainera, dès jugement statuant la liquidation judiciaire, que l'association pourra être mise en sommeil par décision du Comité Directeur Fédéral.

Messieurs Mazzella et Saussol désirent créer un club, le RCHCC83. A ce jour, nous avons collecté tous les documents, conformément à l'art. 212 des RG.

Proposition d'avis régional :

« Pour faire suite à la liquidation judiciaire du RCHCC, il y a un réel besoin de créer un autre club afin de ne pas perdre les 400 licenciés de la saison dernière.

Avis favorable. Cependant, la Ligue Sud tient à apporter un point d'alerte sur le budget prévisionnel de 590 000 €, avec une rémunération de personnels de 145 000 €, qui semble très au-dessus des besoins d'un club de R3/R2, qui plus est un niveau n'ayant pas une obligation d'un effectif sénior pour deux équipes. »

VOTE : Etes-vous favorable à l'avis régional rédigé ci-dessus ?

Contre :0 **Abstention : 1** **Pour : Majorité**

L'avis régional est validé

Décision invitation niveau régional de compétition :

Question est posée aux membres présents : A quel niveau de compétition régionale pouvons-nous les placer ? Après débat entre les membres présents : Nous allons faire faire un retour par le CTC du bassin concerné pour une réalité du terrain afin de déterminer le placement en R2 ou R3.

Point RH

Théo Canarzi termine son contrat en alternance le 30/09/24 à la Ligue Sud.

Point Sportif

Le Championnat Régional sénior démarre le 15/09/24.
R1 : 1 poule de 12
R2 : 2 poules de 11
R3 : 1 poule de 10 et 1 poule de 11

Féminines : date limite d'engagement le 7/9/24
Jeunes : date limite d'engagement le 28/9/24

Le samedi 31/08/24 : Réunion de tous les entraineurs de la ligue sur une journée ; sujets : règles du jeux ; rappel santé sécurité ; arbitrage… + finale du tournoi régional des quartiers (organisation de la Ligue Sud).

Point financier

La trésorerie est en plein arrêté des comptes. Un suivi provisoire, par commission, au 30/06/24 sera présenté au CD du 12/09/24

Questions Diverses

J. Gadéa :14/09/24 : journée sport santé à Brignoles. Il a demandé une enveloppe de 1000 € pour aider Alain Occeli. José va fournir les éléments tangibles pour étayer cette demande et qu'elle puisse être étudiée.

JM Lardon : École des XV demande une exonération du paiement des licences. Réponse du BD : Non

Fin de séance : 14h47